

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire suppléant, tenue à huis clos et enregistrée le **20 juillet 2020 à 18 h 55**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Cette séance est présentée en différé sur le site Internet de la Ville à partir du 21 juillet 2020. Les membres suivants sont présents et forment le quorum :

**Sont présents :** M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1, maire suppléant  
M. François Marcoux, conseiller du district 3  
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6

**À distance :** Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2  
M. Danny Stewart, conseiller du district 4  
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

**Absences :** M. Luc Brisebois, maire  
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents : l'assistante-greffière et le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. Séance ordinaire du 8 juin 2020
  - 3.2. Séance extraordinaire du 18 juin 2020
4. RÈGLEMENTS
  - 4.1. Projet de règlement (2020)-A-08-3 modifiant le règlement (2006)-A-08 autorisant la délivrance de constats d'infraction - avis de motion et dépôt du projet de règlement
  - 4.2. Projet de règlement (2020)-A-15-12 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - avis de motion et dépôt du projet de règlement
5. ADMINISTRATION
  - 5.1. Rapport mensuel de la direction générale - dépôt
  - 5.2. Appui à l'office municipal d'habitation des Laurentides dans sa démarche auprès de la société d'habitation du Québec afin de maintenir la pondération pour les résidents
  - 5.3. Remaniement des comités
6. RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées
  - 6.2. Transaction de fin d'emploi - entente de départ
7. GESTION FINANCIÈRE
  - 7.1. Liste des comptes à payer
  - 7.2. Liste des engagements
  - 7.3. Intérêts et pénalités sur les arrérages de taxes - taux applicables
8. URBANISME (aucun sujet)
9. TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1. Demande au MTQ pour la mise en place d'un afficheur de vitesse - chemin du Village
  - 9.2. Demande au MTQ pour des panneaux lumineux pour traverses piétonnières aux carrefours giratoires sur la route 117
  - 9.3. Remplacement de panneaux de signalisation - autorisation de dépense

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

- 10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)
- 11. CULTURE ET LOISIRS
  - 11.1. Autorisation d'événement
- 12. POLICE (aucun sujet)
- 13. INCENDIE (aucun sujet)
- 14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun sujet)
- 15. RAPPORT (aucun sujet)
- 16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE
- 17. AFFAIRES NOUVELLES
- 18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

\*\*\*\*\*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance qui se tient à huis clos, tel qu'autorisé par l'arrêté ministériel 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020; il est 18 h 55.

**CA20 07 131**

#### 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture en retirant le point suivant :

- 4.2. Projet de règlement (2020)-A-15-12 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - avis de motion et dépôt du projet de règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Comme nous ne pouvons prendre vos questions séance tenante, nous avons mis en place une procédure spéciale. En tout temps avant la séance et, par la suite, à compter de la date de disponibilité de l'enregistrement de cette séance, (soit le 21 juillet sur le site Internet de la Ville et le 23 juillet sur Cogeco) toute personne peut nous faire parvenir ses questions et commentaires via le formulaire en ligne disponible sur le site Internet à [villedemont-tremblant.qc.ca/conseil](http://villedemont-tremblant.qc.ca/conseil), ou par courriel ([greffe@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:greffe@villedemont-tremblant.qc.ca)) ou en appelant au 819 425-8614, poste 2323.

Les questions et commentaires reçus ainsi que les réponses seront publiés sur le site Internet de la Ville de Mont-Tremblant.

### 3. PROCÈS-VERBAUX

**CA20 07 132**

#### 3.1. Séance ordinaire du 8 juin 2020

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi*

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

*sur les cités et villes;*

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 8 juin 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA20 07 133**

**3.2. Séance extraordinaire du 18 juin 2020**

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 18 juin 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. RÉGLEMENTS**

**CA20 07 134**

**4.1. Projet de règlement (2020)-A-08-3 modifiant le règlement (2006)-A-08 autorisant la délivrance de constats d'infraction - avis de motion et dépôt du projet de règlement**

Madame la conseillère Sylvie Vaillancourt dépose le projet de *Règlement (2020)-A-08-3 modifiant le règlement (2006)-A-08 autorisant la délivrance de constats d'infraction* et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil d'agglomération pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

L'objet de ce règlement vise à permettre la délivrance de constats d'infraction par les directeurs stratégiques, chacun dans leur champ de compétence.

**4.2. RETIRÉ**

**5. ADMINISTRATION**

**Dépôt CA20 07  
(5.1)**

**5.1. Rapport mensuel de la direction générale - dépôt**

CONSIDÉRANT les dispositions du *Règlement (2019)-A-66 relatif à l'administration des finances, au contrôle et suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville* qui autorisent la direction générale à engager des dépenses et à approuver les demandes de variations budgétaires dans son champ de compétence;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces dépenses;

**LE CONSEIL PREND ACTE** du dépôt du rapport mensuel de la direction générale sur l'exercice de la délégation depuis la dernière séance ordinaire du conseil concernant l'autorisation d'une dépense, la passation de contrats et les transferts de fonds mentionnés à ce rapport, le cas échéant.

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

**CA20 07 135**

**5.2. Appui à l'office municipal d'habitation des Laurentides dans sa démarche auprès de la société d'habitation du Québec afin de maintenir la pondération pour les résidents**

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a demandé à l'Office municipal d'habitation (OMH) des Laurentides de retirer les points supplémentaires attribués aux citoyens demandant un logement dans leur municipalité de résidence et qui ferait en sorte que les citoyens de Mont-Tremblant pourraient être logés dans un OMH situé sur le territoire de la MRC des Laurentides et non en priorité à Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT que lors des discussions avec la SHQ concernant le regroupement des offices municipaux, il a été spécifié par les maires l'importance que leurs citoyens respectifs conservent tous leurs droits y compris celui d'être logé en priorité dans la municipalité qu'ils habitent;

CONSIDÉRANT que chacune des municipalités contribue financièrement dans l'OMH des Laurentides et qu'il est légitime de justifier cette contribution par l'aide apportée à leurs citoyens;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :**

D'appuyer l'Office municipal d'habitation des Laurentides dans sa démarche auprès de la Société d'habitation du Québec pour le maintien du pointage supplémentaire aux résidents de la Ville de Mont-Tremblant dans leur demande de logement;

DE transmettre la présente résolution à la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA20 07 136**

**5.3. Remaniement des comités**

CONSIDÉRANT que par les résolutions CA19 09 247 et CM19 09 368 l'agglomération et la Ville de Mont-Tremblant répartissaient entre les membres du conseil la représentation aux divers comités issus de la nouvelle structure organisationnelle adoptée par la résolution CA19 06 159;

CONSIDÉRANT que l'analyse du travail généré par ces divers comités au cours de la dernière année a mis en lumière la nécessité d'un remaniement afin d'en équilibrer la répartition entre les membres du conseil;

CONSIDÉRANT la résolution soumise ce jour pour approbation au conseil municipal afin de modifier cette répartition pour les comités relevant de la compétence de la Ville;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** de modifier la résolution CA19 09 247, en remplaçant :

- au comité de police, madame Sylvie Vaillancourt et monsieur François Marcoux par messieurs Pascal de Bellefeuille et Danny Stewart;
- au comité des services aux citoyens, monsieur Danny Stewart par madame Sylvie Vaillancourt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. RESSOURCES HUMAINES**

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

**Dépôt CA20 07  
(6.1)**

**6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées**

CONSIDÉRANT la délégation faite au directeur général, au directeur général adjoint et au directeur du Service des ressources humaines aux termes de la résolution CA19 10 277, conformément à l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces engagements;

CONSIDÉRANT que ces embauches se font conformément aux termes et conditions de la convention collective intervenue avec le syndicat concerné;

CONSIDÉRANT les conditions applicables à certains postes, dont l'exigence de fournir une preuve de fréquentation scolaire dans une institution reconnue pour la période en cours pour un étudiant et une preuve de réussite des examens prévus dans le cadre du *Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence* pour un employé du MIP;

**LE CONSEIL PREND ACTE** du dépôt de la liste des personnes engagées depuis la dernière séance du conseil, pour les besoins du Service des travaux publics, du Service des communications et relations publiques, du Service de sécurité incendie et du Service de la culture et des loisirs, soit :

<b>Demande</b>	<b>Nom de la personne engagée</b>	<b>Statut</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date d'embauche</b>	<b>Durée ou commentaire</b>
2020-29	Madame Catherine Choffé	Régulier	Technicienne travaux publics	6 juillet 2020	Poste vacant
2020-03	Monsieur Pierre Millette	Régulier-saisonnier	Préposé aux parcs et espaces verts	15 juin 2020	Poste vacant
2020-19	Monsieur David Prévost-Labrosse	Temporaire	Préposé à l'entretien des immeubles et équipements	15 juin 2020	26 semaines
2020-15	Monsieur Gabriel Gleeton	Temporaire	Préposé aux parcs et espaces verts	22 juin 2020	19 semaines
2020-41	Madame Karine Boudrias	Temporaire	Commissecrétaire	22 juin 2020	12 semaines
2020-44	Monsieur Jérémy Ladouceur	Régulier	Pompier	30 juin 2020	Poste vacant
2020-40	Madame Marisol Labelle	Régulier	Commis culture et loisirs	6 juillet 2020	Poste vacant
2020-40	Madame Isabelle Asselin	Régulier	Commis culture et loisirs	6 juillet 2020	Poste vacant

**CA20 07 137**

**6.2. Transaction de fin d'emploi - entente de départ**

CONSIDÉRANT les discussions intervenues avec l'employé et la décision mutuelle de mettre fin au lien d'emploi;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'autoriser, sous réserve des articles 99.1, 115

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, la transaction à intervenir dans l'entente de fin d'emploi de l'employé portant le numéro 39 et que les sommes à verser soient payables en partie par le budget de fonctionnement (poste budgétaire 02-130-00-xxx) et en partie par les excédents de fonctionnement non affectés de la Ville (56,99 %) et de l'agglomération (43,01 %), conformément au *Règlement (2005)-A-01 décrétant les règles applicables aux actes mixtes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. GESTION FINANCIÈRE**

**CA20 07 138**

**7.1. Liste des comptes à payer**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2020 au montant de 493 950,06 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA20 07 139**

**7.2. Liste des engagements**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'approuver la liste des engagements en date du 9 juillet 2020 au montant de 104 987,50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA20 07 140**

**7.3. Intérêts et pénalités sur les arrrages de taxes - taux applicables**

CONSIDÉRANT la résolution 2000-56, adoptée par la Ville de Mont-Tremblant avant la fusion, prévoyant que le taux d'intérêt sur les taxes et créances impayées est fixé à 12 % et qu'une pénalité égale à 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard jusqu'à concurrence de 5 % par année est ajoutée au montant des taxes municipales exigibles;

CONSIDÉRANT que la Ville a décrété, par la résolution CA20 03 068, que pour la période du 19 mars au 31 mai 2020 le taux d'intérêt sur les taxes et créances impayées soit établi à 0 % et qu'aucune pénalité ne soit imposée et ajoutée au montant des taxes municipales exigibles et impayées, en ces circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19;

CONSIDÉRANT que la Ville a décrété, par la résolution CA20 05 108, que pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2020 le taux d'intérêt sur les taxes et créances impayées soit établi à 8,5 % et qu'aucune pénalité ne soit imposée et ajoutée au montant des taxes municipales exigibles et impayées;

CONSIDÉRANT l'article 481 de la *Loi sur les cités et villes* permettant au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** de décréter qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, le taux d'intérêt sur les taxes et créances impayées soit établi à 8,5 % et qu'aucune pénalité ne soit imposée et ajoutée au montant des taxes municipales exigibles et impayées afin d'alléger le fardeau fiscal des contribuables de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. URBANISME (aucun sujet)**

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

**9. TRAVAUX PUBLICS**

**CA20 07 141**

**9.1. Demande au MTQ pour la mise en place d'un afficheur de vitesse - chemin du Village**

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite favoriser le respect de la limite de vitesse sur le chemin du Village, notamment dans le secteur de l'intersection du chemin du Lac-Mercier;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de rappeler aux usagers de la route la vitesse autorisée de 50 km/h;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** de soumettre une demande auprès du ministère des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de mettre en place un afficheur de vitesse sur le chemin du Village près de l'intersection du chemin du Lac-Mercier, dans le but de rendre plus sécuritaires les déplacements dans ce secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de madame la conseillère Mélanie Matte.

**CA20 07 142**

**9.2. Demande au MTQ pour des panneaux lumineux pour traverses piétonnières aux carrefours giratoires sur la route 117**

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite améliorer la sécurité des piétons et cyclistes désirant traverser la route 117 aux carrefours giratoires;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** de soumettre une demande auprès du ministère des Transports du Québec afin qu'il procède à la mise en place de panneaux lumineux identifiant les traverses piétonnières aux carrefours giratoires de la route 117 et des rues Vaillancourt et Siméon, dans le but de rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons dans ce secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le conseiller François Marcoux.

**CA20 07 143**

**9.3. Remplacement de panneaux de signalisation - autorisation de dépense**

CONSIDÉRANT que la Ville prévoit modifier certaines limites de vitesse;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU**, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, d'accorder un budget de 8 000 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-355-00-646), payable par les excédents de fonctionnement non affectés de la Ville (91,51 %) et de l'agglomération (8,49 %) pour effectuer le remplacement des panneaux de signalisation suite à des modifications à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)**

**11. CULTURE ET LOISIRS**

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**20 juillet 2020**

**CA20 07 144**

**11.1. Autorisation d'événement**

CONSIDÉRANT qu'en raison des impacts liés à la tenue d'événements spéciaux, l'autorisation du conseil est requise afin de se conformer aux dispositions du *Règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement*, notamment quant à l'obstruction de la circulation et à la sollicitation ou la vente ainsi qu'aux dispositions du *Règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant*,

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'autoriser l'événement et la fermeture du chemin des Voyageurs entre les chemins au Pied-de-la-Montagne et Curé-Deslauriers pour une période de trois (3) heures lors du départ (heure à confirmer) pour l'activité suivante :

<b>Événement</b>	<b>Organisme/Requérant</b>	<b>Date(s)</b>	<b>Lieu</b>
Défi 808 Bonneville	Défi 808 Bonneville	18-19 septembre	Station Mont Tremblant et rues mentionnées en annexe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire suppléant Pascal De Bellefeuille.

**12. POLICE (aucun sujet)**

**13. INCENDIE (aucun sujet)**

**14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun sujet)**

**15. RAPPORT (aucun sujet)**

**16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE**

**17. AFFAIRES NOUVELLES**

**18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucune intervention.

**19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions et commentaires reçus suite à la diffusion de cette séance seront mis sur le site Internet de la Ville.

**CA20 07 145**

**20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** que la séance soit levée. Il est 19 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois  
Maire

Claudine Fréchette  
Assistante-greffière

Initiales	
Maire	Greffé